Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2021)

Heft: 141: Parkinson und Sehstörungen = Parkinson et troubles de la vue = Parkinson e disturbi oculari

Artikel: Médecine complémentaire et Parkinson. Partie 1, Les thérapies complémentaires

Autor: Sturzenegger, Mathias

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1034929

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les thérapies complémentaires

Parkinson Suisse reçoit souvent des questions portant sur les médecines alternatives telles que le pois mascate (*Mucuna pruriens*) ou le cannabis, ainsi que sur d'autres formes de soins complémentaires. Nous leur consacrons une nouvelle série.

Lors d'un référendum mené en Suisse en 2009, 67 % des votant(e)s se sont prononcé(e)s en faveur de l'ancrage des traitements de médecine complémentaire dans le système de santé. Depuis lors, quatre formes de thérapie peuvent être prises en charge au titre de l'assurance obligatoire des soins (assurance de base) : l'homéopathie, la médecine traditionnelle chinoise, la thérapie neurale et la médecine anthroposophique. Selon les assureurs, plus de quarante autres formes de thérapie peuvent être couvertes, parmi lesquelles la kinésiologie et la réflexologie plantaire.

Les thérapies complémentaires peuvent soulager certains symptômes, mais les preuves scientifiques de leur efficacité font souvent défaut. *Photo : Adobe Stock*

Qu'entend-on par médecine complémentaire ?

Les médecines alternative et complémentaire désignent un certain nombre de méthodes thérapeutiques et de concepts diagnostiques censées compléter ou remplacer les méthodes traditionnelles fondées scientifiquement. Bon nombre de ces formes de thérapie pouvant parfaitement être combinées avec des traitements de médecine conventionnelle, il convient de privilégier le terme de médecine complémentaire à celui de médecine alternative. Elle englobe notamment la naturopathie, l'homéopathie, l'ostéopathie, les thérapies physiques et l'acupuncture.

Étant donné que la plupart des thérapies complémentaires ne sont pas basées sur des données scientifiques, mais sont parfois utilisées par des médecins, l'acceptation de ces méthodes fait l'objet de profondes dissensions dans la communauté médicale. Néanmoins, de l'avis général si elle ne se substitue en aucun cas à une thérapie scientifiquement fondée, la médecine complémentaire peut être un appoint utile en cas de maladies graves.

La médecine complémentaire peut être utilisée en appoint.

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ont également un grand besoin de produits et de thérapies de médecine complémentaire. Leurs applications sont des plus diverses : en remplacement ou en complément des médicaments traditionnels, pour atténuer les effets secondaires des antiparkinsoniens, pour se détendre ou encore améliorer différents symptômes tels que les troubles du sommeil, les douleurs ou la constipation.

Bien que la médecine complémentaire jouisse d'une forte popularité auprès du grand public, elle est matière à controverse au sein du corps médical. Il y a plusieurs raisons à cela. Pour certaines de ces thérapies, aucun effet allant au-delà de l'effet placebo n'a été démontré. D'autres peuvent même être nuisibles. En outre, il existe un risque d'interactions indésirables avec les traitements conventionnels. Du reste, le coût de ces thérapies est souvent déraisonnablement élevé.

De nombreuses thérapies complémentaires adoptent une approche holistique et ciblent à la fois le corps et l'esprit ; elles reçoivent un écho très positif parmi les personnes concernées. Dans ce contexte, la relation avec la ou le thérapeute est un facteur tout aussi déterminant que l'attitude de la ou du spécialiste à l'égard de la médecine complémentaire. Ceci étant dit, ces éléments jouent également un rôle dans la médecine conventionnelle.

Prof. ém. Dr méd. Mathias Sturzenegger